Maître Xavier LOMBARDO

Huissier de Justice - Commissaire Priseur

Administrateur provisoire
de l'étude de feu Me POTEL
Tel: 44 10 22 - Mobile: 77 74 40
etude.potel@gmail.com





VENTE aux ENCHERES PUBLIQUE

Liquidations judiciaires des Stés BRIVANTHYS, PHYTOCAL, MENUISERIE LEON, BAT ACTI, BROUSSE SERVICE EXPRESS

Mercredi 2 décembre 2026
09:30

MENUISERIE LÉON
30 rue Nobel, Ducos

98800 NOUMÉA

Visites des lots 1 à 72 : mercredi 2 décembre de 8h30 à 9h30, sur le site de vente
Visites des lots 73 à 331 vendus sur désignation sur 7 sites différents : voir conditions de visites indiquées sur la dernière ligne du chapitre "sur désignation à... "

UN CHÈQUE DE GARANTIE SERA DEMANDÉ A L'INSCRIPTION
(Présentation du KBis pour les chèques de société avec carte d'identité du gérant)
Par sécurité, le port de chaussures fermées sur les sites est obligatoire (visites et ventes)

ENLEVEMENT IMPERATIF après paiement
le jour même ou selon indications données en début de vente.

Vente en l'état et au comptant: chèque avec 2 pièces d'identité, espèces plafonnées à 119 300 xpf, frais compris. Décret N° 2018-284 du 18/04/18 art. D.112-3 du CMF
Droits en sus 9,54%, TGC 6% incluse (Dél. N° 299 du 22/03/94)

SUR DÉSIGNATION A L'HIPPODROME





SUR DÉSIGNATION A L'ANSE VATA





SUR DÉSIGNATION A MONTAGNE COUPÉE







SUR DÉSIGNATION A YAHOUÉ





SUR DÉSIGNATION A NOUVILLE




SUR DÉSIGNATION A KOUTIO




SUR LE SITE DE VENTE















		Mises à Prix:
1	Bureau mélaminé bois 3 tiroirs, petite étagère à poser mélaminé blanc et fauteuil dactylo	4 000
2	Bureau droit mélaminé bois, 3 tiroirs avec chaise dactylo	3 000
3	2 étagères mélaminé blanc : 7 casiers et 4 casiers (à déposer)	4 000
4	Imprimante BROTHER MFC-5460CN	3 000
5	Lot quincaillerie de portes : poignées, paumelles, caches serrures et serrures, ferme-portes, numéros de portes	6 000
6	Étagère mélaminé blanc, 3 niveaux (120 de haut environ), à déposer et petit meuble assorti, un tiroir et un niveau	2 000
7	Meuble métallique, 2 portes battantes	6 000
8	Bureau d'angle avec comptoir et fauteuil dactylo	6 000
9	4 cartons de 6 bas de portes automatiques pivotants ELLEN	6 000
10	4 cartons de 6 bas de portes automatiques pivotants ELLEN	6 000
11	Lot d'environ 55 bas de portes automatiques pivotants, divers modèles	12 000
12	Lot quincaillerie : vis diverses, colle (tubes et sprays), multimètre digital	3 000
13	Extincteur 2kg dioxyde de carbone	10 000
14	Armoire métallique, 2 portes rideaux coulissants	10 000
15	Armoire métallique, 2 portes rideaux coulissants	10 000
16	Armoire métallique, 2 portes rideaux coulissants	10 000
17	Armoire métallique, 2 portes battantes	8 000
18	Bureau droit mélaminé bois, 4 tiroirs (dont un cassé), caisson pour unité centrale, petit meuble 2 portes battantes, 2 chaises visiteur et fauteuil dactytlo	10 000
19	Lot informatique : écran AOC, unité centrale, clavier et souris avec enceinte DELL	8 000
20	2 meubles mélaminé vert (dont un sans portes)	2 000
21	Établi artisanal en bois (200 de long environ) avec 2 bacs en bois en partie basse contenant des chutes de bois	4 000
22	Lot de rebus de bois : planches, baguettes, portes sans bâtis, plinthes, etc (côté droit du dock)	12 000
23	Établi artisanal en bois (240 de long environ)	4 000

24	Lot de 2 tréteaux en bois avec planche, 2 chevalets bas en bois et petite table d'appoint	2 000
25	Établi artisanal en bois, 240 de long environ	4 000
26	Lot de 4 minis chevalets en bois (dont 2 au centre du dock) et tabouret en bois	2 000
27	Fontaine à eau dans son meuble mélaminé une porte battante	8 000
28	Combiné PROLINE	6 000
29	Dérouleur HR-4600, à déposer (sans tuyau)	2 000
30	Établi (planche déposée sur 2 chevalets) avec 3 autres supports en bois	3 000
31	Diable rouge	4 000
32	Lot de rebus de bois : chutes de planches, plateaux avec chants de couleurs, baguettes, chutes de plaques de verres, etc (côté gauche du dock : sous la mezzanine et près de l'escalier)	22 000
33	Établi artisanal en bois, 240 de long environ	4 000
34	Lot de 4 portes en bois dont une avec une petite fenêtre au centre	4 000
35	Lot de 18 portes en bois	16 000
36	Rebus de feuilles de mélaminé	2 000
37	Lot d'une vingtaine de profilés aluminium divers et quelques baguettes en bois	17 000
38	Bloc métal rouge, 4 boîtes aux lettres	3 000
39	Bloc métal rouge, 8 boîtes aux lettres	7 000
40	Lot d'éléments de batis de porte	22 000
41	Lot de lames de parquet massif (environ 30 cm de long) point de hongrie et quelques chutes de plancher bouveté	32 000
42	Dégauchisseuse SCM FS410, année 2000	290 000
43	Raboteuse SCM S52, année 1988	130 000
44	Toupie SCM TF110 NOVA, année 2008	290 000
45	Défonceuse MAKTEC MT 360 fixée sur une étagère artisanale	4 000
46	Mortaiseuse à chaîne GUILLIET	45 000
47	Toupie PIERRE-BENITE, arbre en 50	60 000
48	Encolleuse de champs CASADEI INDUSTRIA KC80, année 2009	230 000
49	Perceuse multibroche MAGGI System 23	285 000

50	Tenonneuse MECANOBOIS MAXI M4, année 1998	280 000
51	Établi artisanal en bois et métal, 380 de long environ	12 000
52	Scie à débit SCM ST2C, année 1982	70 000
53	Scie à ruban CENTAURO 800 CO	150 000
54	Mortaiseuse à chaîne LYON FLEX	45 000
55	Piqueuse de persienne	140 000
56	Lot d'une dizaine de ferme porte GROOM et autres marques	25 000
57	Lot de 2 crémones de pompier VACHETTE	4 000
58	Lot de 8 coulisses de tiroirs BLUM	4 000
59	Lot de rebus de bois : palettes, planches de contreplaqué, etc et quelques profilés aluminium	12 000
60	Établi métallique, 350 de long environ	12 000
61	Lot de 9 portes en bois et 2 batis le tout état moyen	10 000
62	Lot de 6 plaques en résine, diverses tailles et couleurs (entre 150 et 300 de long environ)	30 000
63	Échafaudage incomplet (sur le container vert)	15 000
64	Aspirateur, 4 sacs (sur le container vert)	75 000
65	Scie à panneaux (sur le container vert)	95 000
66	Lot d'une vingtaine de portes, 7 batis et 5 plaques de contreplaqué (190x100ht environ)	25 000
67	Container 20 pieds rouge n°380904, bas de portes en mauvais état (rouille), plancher en bon état, avec surtoiture	100 000
68	Système d'aspiration centralisé 600*400	2 500 000
69	Toupie (sur le container vert)	60 000
70	Tenonneuse (sur le container vert)	100 000
71	Tenonneuse (sur le container vert)	100 000
72	Container 20' vert n°200090, bon état contenu/contenant hormis les lots 56, 57 et 58 - dans l'éventualité où les machines outils ne trouvent pas preneur, charge à l'adjudicataire du container de les déposer dans le dock	180 000

Visites des lots 1 à 72 mercredi 2 décembre de 8h30 à 9h30 sur le site de vente (Menuiserie LEON, 30 rue Nobel à Ducos)

Sur désignation à Koutio

Mises à Prix:

73	CITROEN JUMPY, 3 places, 5cv, gazole - Marque : CITROEN - Type Commercial : JUMPY - Immatriculation : 295 965 NC - Kilométrage : 200 000 - 1ere Mise en Service : 31/03/2008 - Type administratif : XS9HUC - N° de série : VF7XS9HUC64108464 Fonctionne mais batterie hors service et manque d'huile dans la boite de vitesse Vendu avec son contenu (outillage)	50 000

Visites du lot 73 : mardi 1er décembre à 15h à Koutio après prise de rdv impérativement à l'étude au 44.10.22

Sur désignation à Yahoué

Mises à Prix:

74	Godet pour chariot télescopique TREEMME modèle PM60.CDC, réf MERLO A0810	75 000
75	Camionnette IVECO Daily, 7 places, 12cv, gazole - Marque : IVECO - Type Commercial : DAILY - Immatriculation : 422 756 NC - Kilométrage : 187.000 - 1ere Mise en Service : 24/04/2019 - N° de série : ZCFCB35A605219311 Tribenne, bon état général	800 000

Visites des lots 74 et 75 : mardi 1er décembre de 14h15 à 15h - 155 rue de l'astrolabe à Yahoué

Sur désignation au port

Mises à Prix:

76	Tracteur RENAULT Magane, 2 places, 32cv, gazole - Marque : RENAULT - Type Commercial : MAGANE - Immatriculation : 377 735 NC - 1ere Mise en Service : 28/03/2003 - Type administratif : 11GTA141 - N° de série : VF611GTA000123077 Sans clé	75 000
77	Tracteur RENAULT Magnum, 2 places, 32cv, gazole - Marque : RENAULT - Type Commercial : MAGNUM - Immatriculation : 377 736 NC - 1ere Mise en Service : 29/11/2002 - Type administratif : 11GTA141 - N° de série : VF611GTA000120501 Sans clé	75 000

Visites des lots 76 et 77 mardi matin, après prise de rendez-vous à l'étude au 44 10 22 impérativement avant lundi 17h30 - ancien parc de la STILES, rue du commandant BABO Nouméa

Sur désignation à l'hippodrome

Mises à Prix:

78	Rouleau de nivellement	130 000
79	Tracteur agricole KUBOTA M4072, 13cv fiscaux (74cv) 2 places, gazole - Marque : KUBOTA - Type Commercial : M4072 - Immatriculation : A 2727 - 1ere Mise en Service : 15/02/2021 - Type administratif : T10KBTTA001H241 - N° de série : KBTMPCDCEL8051865 prévoir de nettoyer ou changer le réservoir - pas de clé	1 700 000

Visites des lots 78 et 79 : mardi 1er décembre à 11h30 après prise de rdv impérativement à l'étude au 44.10.22 - Hippodrome de Nouméa, entrée rue Hénin

Sur désignation à l'Anse Vata

Mises à Prix:

80	FORD RANGER XLT, 5 places, 9cv, gazole - Marque : FORD - Type Commercial : NEW RANGER - Immatriculation : 430 176 NC - 1ere Mise en Service : 10/02/2020 - Type administratif : 2ABQJ2R4P59EBF2 - N° de série : MNCUMFF80LW050982 Chocs et rayures sur la carrosserie, pneu AR G dégonflé Pas de clé	750 000

Visite libre du lot 80 : mardi matin 1er décembre, parking de la résidence Aqua Luna - 71 promenade Roger LAROQUE

Sur désignation à Montagne coupée - Nouméa

Mises à Prix:

81	Fourgon MERCEDES SPRINTER, 3 places, 7cv, gazole - Marque : MERCEDES BENZ - Type Commercial : SPRINTER - Immatriculation : 445 496 NC - Kilométrage : 230.290 - 1ere Mise en Service : 11/10/2021 - Type administratif : 906BB35L2MD1350 - N° de série : W1V9076351P293413	1 750 000
82	Fourgon MERCEDES BENZ SPRINTER, 3 places, 7cv, gazole - Marque : MERCEDES BENZ - Type Commercial : SPRINTER - Immatriculation : 413 020 NC - Kilométrage : 523.326 - 1ere Mise en Service : 11/04/2018 - Type administratif : G03DE43CL - N° de série : WDB9066351P296211	750 000

83	MERCEDES BENZ SPRINTER, 3 places, 7cv, gazole - Marque : MERCEDES BENZ - Type Commercial : SPRINTER - Immatriculation : 445 432 NC - Kilométrage : 27.740 - 1ere Mise en Service : 07/10/2021 - Type administratif : 906BA35RF1AA3A3 - N° de série : W1V9071351N131884 Plateau	2 250 000
84	MERCEDES BENZ VITO V-CLASS, 8 places, 14cv, gazole - Marque : MERCEDES BENZ - Type Commercial : VITO V-CLASS - Immatriculation : 416 442 NC - Kilométrage : 104.577 - 1ere Mise en Service : 13/08/2018 - Type administratif : 639250 - N° de série : WDF44781313371306 Break	2 750 000

Visites des lots 81 à 84 mardi 1er décembre de 12h à 13h30 - chez BSE au 14 rue Engler à Montagne coupée

Sur désignation à Ducos

Mises à Prix:

85	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
86	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
87	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
88	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
89	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
90	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
91	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
92	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
93	Lot d'épices diverses marque MARIUS : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
94	Lot d'épices diverses marque MARIUS' : 6x6 pots 55grs, 6 moulins à sel et herbes de provence, 6 pots de rouille provençale et divers	3 000
95	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000

96	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
97	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
98	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
99	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
100	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
101	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
102	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
103	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
104	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
105	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
106	Lot de 12 bouteilles de sirops 1L marque "1883"	4 000
107	Lot d'épices important environ 200 pots de 55grs, 66 pots de rouille provençale, vingtaine de moulins à sel, quinzaine de confits d'aubergine et divers	40 000
108	Lot de 12 bouteilles : 6 "Rosé on ice" et 6 Bordeaux "Villa Bordeau"	6 000
109	Lot de 12 bouteilles : 6 "Rosé on ice" et 6 Bordeaux "Villa Bordeau"	6 000
110	Lot de 12 bouteilles : 6 "Rosé on ice" et 6 Bordeaux "Villa Bordeau"	6 000
111	Lot de 12 Sauternes "Château LANGE" 2021	18 000
112	Lot de 12 Sauternes "Château LANGE" 2021	18 000
113	Lot de 12 Sauternes "Château LANGE" 2021	18 000
114	Lot de 12 bouteilles de Graves rouge 2019 "Château pavillon de Boyrein"	9 000
115	Lot de 12 bouteilles de Graves rouge 2019 "Château pavillon de Boyrein"	9 000
116	Lot de 12 bouteilles de Graves rouge 2019 "Château pavillon de Boyrein"	9 000
117	Lot de 12 bouteilles de Graves rouge 2019 "Château pavillon de Boyrein"	9 000
118	Lot de 12 bouteilles de Graves rouge 2019 "Château pavillon de Boyrein"	9 000
119	Lot de 12 bouteilles de Côtes de provence "Château La Gordonne"	12 000
120	Lot de 12 bouteilles : 6 de Côtes de provence "Chateau La Gordonne" et 6 bordeaux blanc moelleux " Château Haut Galouchey" 2023	9 000
121	Lot de 12 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	6 000
122	Lot de 12 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	6 000

123	Lot de 12 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	6 000
124	Lot de 12 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	6 000
125	Lot de 12 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	6 000
126	Lot de 12 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	6 000
127	Lot de 30 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	15 000
128	Lot de 30 bouteilles bordeau rouge "Château Pericou" 2023	15 000
129	Lot de 18 bouteilles bordeau rouge 2024 : 6 "Palais de la Bourse", 6 "Villa bordeau" et 6 "Collines Antiques"	9 000
130	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
131	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
132	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
133	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
134	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
135	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
136	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
137	Lot de 12 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	10 000
138	Lot de 18 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	15 000
139	Lot de 18 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	15 000
140	Lot de 18 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	15 000
141	Lot de 30 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	25 000
142	Lot de 30 bouteilles de vin de pays Méditerranée rosé ESTANDON "Insolence"	25 000
143	Lot de 6 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	3 000
144	Lot de 6 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	3 000

145	Lot de 12 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	6 000
146	Lot de 12 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	6 000
147	Lot de 12 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	6 000
148	Lot de 18 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	9 000
149	Lot de 18 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	9 000
150	Lot de 18 bouteilles de rosé IGP Méditerranée ESTANDON "Brise Marine"	9 000
151	Lot de 10 bouteilles de bordeaux blanc moelleux 2024 "Château La Borne Moelleux"	7 000
152	Lot de 12 bouteilles : 6 de côtes de Provence ESTANDON "Héritage" et 6 pays d'Oc blanc EXTRA BLANC	11 000
153	Lot de 12 bouteilles pays d'Oc blanc EXTRA BLANC	10 000
154	Lot de 6 bouteilles de Gaillac "Terre et Pierre", Famille ARBEAU 2024	4 000
155	Lot de 12 bouteilles de Gaillac "Terre et Pierre", Famille ARBEAU 2024	8 000
156	Lot de 12 bouteilles de Gaillac "Terre et Pierre", Famille ARBEAU 2024	8 000
157	Lot de 12 bouteilles de Gaillac "Terre et Pierre", Famille ARBEAU 2024	8 000
158	Lot de 12 bouteilles de Gaillac "Terre et Pierre", Famille ARBEAU 2024	8 000
159	Lot de 18 bouteilles de Gaillac "Terre et Pierre", Famille ARBEAU 2024	12 000
160	Lot de 18 bouteilles de Gaillac "Terre et Pierre", Famille ARBEAU 2024	12 000
161	Lot de 12 bouteilles AOP Languedoc "Hampton water" 2023	16 000
162	Lot de 12 bouteilles de rosé "Zéro sur vin" 0°	8 000
163	Lot de 11 bouteilles : 6 blanc pays d'Oc 2023 "6e sens" et 5 vin bio "Orange gold" Gérard BERTRAND	11 000
164	Lot de 18 bouteilles vin blanc pays d'Oc 2023 GIO Grenache	14 000
165	Lot 6 bouteilles de spiritueux	16 000
166	Lot 6 bouteilles de spiritueux	16 000
167	Lot 6 bouteilles de spiritueux	16 000
168	Lot 6 bouteilles de spiritueux	16 000
169	Lot 6 bouteilles de spiritueux	16 000
170	Lot 6 bouteilles de spiritueux	16 000
171	Lot de 6 bouteilles de Fronton 2022 "Château Coutinel"	5 000

172	Lot de 12 bouteilles de Fronton 2022 "Château Coutinel"	10 000
173	Lot de 12 bouteilles de Fronton 2022 "Château Coutinel"	10 000
174	Lot de 12 bouteilles de Fronton 2022 "Château Coutinel"	10 000
175	Lot de 12 bouteilles de Fronton 2022 "Château Coutinel"	10 000
176	Lot de 6 bouteilles cabernet sauvignon Roche Mazet	4 000
177	Lot de 12 bouteilles vin bio pays d'Oc "Autrement" 2024 : 6 sauvignon et 6 chardonnay	10 000
178	Lot de 12 bouteilles vin bio pays d'Oc sauvignon "Autrement" 2024	10 000
179	Lot de 12 bouteilles vin bio pays d'Oc sauvignon "Autrement" 2024	10 000
180	Lot de 12 bouteilles vin bio pays d'Oc sauvignon "Autrement" 2024	10 000
181	Lot de 18 bouteilles vin bio pays d'Oc sauvignon "Autrement" 2024	15 000
182	Lot de 18 bouteilles vin bio pays d'Oc sauvignon "Autrement" 2024	15 000
183	Lot de 18 bouteilles vin bio pays d'Oc sauvignon "Autrement" 2024	15 000
184	Lot de 6 bouteilles de Pic Saint Lou AOP rouge 2023 "Héritage"	7 000
185	Lot de 6 bouteilles de Pic Saint Lou AOP rouge 2023 "Héritage"	7 000
186	Lot de 12 bouteilles pays d'Oc gris blanc vis export 2024	6 000
187	Lot de 12 bouteilles pays d'Oc gris blanc vis export 2024	6 000
188	Lot de 12 bouteilles pays d'Oc gris blanc vis export 2024	6 000
189	Lot de 6 bouteilles IGP chardonnay 2023 "Côte des roses"	5 000
190	Lot de 6 bouteilles IGP chardonnay 2023 "Côte des roses"	5 000
191	Lot de 12 bouteilles IGP chardonnay 2023 "Côte des roses"	10 000
192	Lot de 12 bouteilles IGP chardonnay 2023 "Côte des roses"	10 000
193	Lot de 6 bouteilles bordeaux supérieur "Château Picon la réserve"	3 000
194	Lot de 6 bouteilles bordeaux supérieur "Château Picon la réserve"	3 000
195	Lot de 6 bouteilles bordeaux supérieur "Château Picon la réserve"	3 000
196	Lot de 6 bouteilles bordeaux supérieur "Château Picon la réserve"	3 000
197	Lot de 12 bouteilles vin bio pays d'Oc "Autrement" 2024 : 6 sauvignon et 6 chardonnay	10 000
198	Lot de 12 bouteilles : 6 coteaux d'Aix en provence rouge 2019 "Château Virant" Famille CHEYLAN et 6 syrah rosé bio "Naturae"	10 000

199	Lot de 6 bordeaux blanc sec 2023 Roumaguet	3 000
200	Lot de 6 bordeaux blanc sec 2023 Roumaguet	3 000
201	Lot de 6 bordeaux blanc sec 2023 Roumaguet	3 000
202	Lot de 12 bordeaux blanc sec 2023 Roumaguet	6 000
203	Lot de 12 bordeaux blanc sec 2023 Roumaguet	6 000
204	Lot de 6 liqueurs BOLS Amsterdam 1575	11 000
205	Lot de 6 liqueurs BOLS Amsterdam 1575	11 000
206	Lot de 6 liqueurs BOLS Amsterdam 1575	11 000
207	Lot de 6 liqueurs BOLS Amsterdam 1575	11 000
208	Lot de 6 liqueurs BOLS Amsterdam 1575	11 000
209	Lot de 6 liqueurs BOLS Amsterdam 1575	11 000
210	Lot de 12 bouteilles rosé ROCHE MAZET Cinsault Grenache	7 000
211	Lot de 12 bouteilles rosé ROCHE MAZET Cinsault Grenache	7 000
212	Lot de 12 bouteilles rosé et rouge ROCHE MAZET : 6 Cinsault Grenache et 6 Merlot	7 000
213	Lot de 12 bouteilles rouge ROCHE MAZET Merlot	7 000
214	Lot de 12 bouteilles rouge ROCHE MAZET Merlot	7 000
215	Lot de 12 bouteilles rouge ROCHE MAZET Merlot	7 000
216	Lot de 12 bouteilles rouge ROCHE MAZET Merlot	7 000
217	Lot de 12 bouteilles rouge ROCHE MAZET Muscat medium	8 000
218	Lot de 6 bouteilles blanc ROCHE MAZET Sauvignon	4 000
219	Lot de 6 bouteilles blanc ROCHE MAZET Sauvignon	4 000
220	Lot de 6 bouteilles blanc ROCHE MAZET Sauvignon	4 000
221	Lot de 6 bouteilles blanc ROCHE MAZET Sauvignon	4 000
222	Lot de 17 bouteilles blanc ROCHE MAZET Sauvignon	11 000
223	Lot de 12 bouteilles blanc ROCHE MAZET Chardonnay	4 000
224	Lot de 12 bouteilles blanc ROCHE MAZET Chardonnay	4 000
225	Lot de 12 bouteilles blanc ROCHE MAZET Chardonnay	4 000
226	Lot de 12 bouteilles blanc ROCHE MAZET Chardonnay	4 000

227	Lot de 12 bouteilles blanc ROCHE MAZET Chardonnay	4 000
228	Lot de 12 bouteilles rouge CHÂTEAU MALBEC	11 000
229	Lot de 18 bouteilles rouge CHÂTEAU MALBEC	16 000
230	Lot de 12 bouteilles rosé ROCHE MAZET : 6 Gris de Gris et 6 Blanc de Blanc	4 000
231	Lot de 12 bouteilles rosé ROCHE MAZET : 6 Gris de Gris et 6 Blanc de Blanc	4 000
232	Lot de 18 bouteilles rosé ROCHE MAZET : 12 Gris de Gris et 6 Blanc de Blanc	6 000
233	Lot de 12 bouteilles ROCHE MAZET Blanc de Blanc	4 000
234	Lot de 12 bouteilles ROCHE MAZET Blanc de Blanc	4 000
235	Lot de 12 bouteilles ROCHE MAZET Blanc de Blanc	4 000
236	Lot de 12 bouteilles ROCHE MAZET Blanc de Blanc	4 000
237	Lot de 12 bouteilles rouge LES VIGNERONS DE BUZET L'éphémère	9 000
238	Lot de 12 bouteilles rouge LES VIGNERONS DE BUZET L'éphémère	9 000
239	Lot de 12 bouteilles rouge LES VIGNERONS DE BUZET L'éphémère	9 000
240	Lot de 12 bouteilles rouge LES VIGNERONS DE BUZET L'éphémère	9 000
241	Lot de 12 bouteilles MAISON RIGAL Cahors	7 000
242	Lot de 12 bouteilles MAISON RIGAL Cahors	7 000
243	Lot de 12 bouteilles MAISON RIGAL Cahors	7 000
244	Lot de 12 bouteilles MAISON RIGAL Cahors	7 000
245	Lot de 12 bouteilles rouge PLESSIS DUVAL Saumur Champigny	10 000
246	Lot de 12 bouteilles rouge PLESSIS DUVAL Saumur Champigny	10 000
247	Lot de 12 bouteilles rouge PLESSIS DUVAL Saumur Champigny	10 000
248	Lot de 18 bouteilles rouge PLESSIS DUVAL Saumur Champigny	10 000
249	Lot de 12 bouteilles MAISON CASTEL Sauvignon Blanc	9 000
250	Lot de 18 bouteilles MAISON CASTEL Sauvignon Blanc	9 000
251	Lot de 18 bouteilles MAISON CASTEL Sauvignon Blanc	13 000
252	Lot de 18 bouteilles MAISON CASTEL Sauvignon Blanc	13 000
253	Lot de 18 bouteilles MAISON CASTEL Sauvignon Blanc	13 000

254	Lot de 19 cartons de 12 bouteilles blanc (25cl) ROCHE MAZET Chardonnay	45 000
255	Lot de 20 cartons de 12 bouteilles blanc (25cl) ROCHE MAZET Chardonnay	48 000
256	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
257	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
258	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
259	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
260	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
261	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
262	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
263	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
264	Lot ROCHE MAZET blanc et rosé en 25cl : 24 de Chardonnay et 24 de Cinsault Grenache	12 000
265	Lot de 12 bouteilles rosé LES ROZALLÉES Île de Beauté	9 000
266	Lot de 12 bouteilles rosé LES ROZALLÉES Île de Beauté	9 000
267	Lot de 12 bouteilles rosé LES ROZALLÉES Île de Beauté	9 000
268	Lot de 12 bouteilles rosé LES ROZALLÉES Île de Beauté	9 000
269	Lot de 18 bouteilles rosé LES ROZALLÉES Île de Beauté	13 000
270	Lot de 12 bouteilles rouge GÉRARD BERTRAND Merlot	10 000
271	Lot de 12 bouteilles rouge GÉRARD BERTRAND Merlot	10 000
272	Lot de 12 bouteilles rouge GÉRARD BERTRAND Merlot	10 000
273	Lot de 24 bouteilles rouge GÉRARD BERTRAND Merlot	20 000
274	Lot de 24 bouteilles rouge GÉRARD BERTRAND Merlot	20 000
275	Lot de 12 bouteilles GÉRARD BERTRAND Vin orange, agriculture bio	16 000
276	Lot de 12 bouteilles GÉRARD BERTRAND Vin orange, agriculture bio	16 000
277	Lot de 16 bouteilles GÉRARD BERTRAND Orange Gold, agriculture bio	23 000

278	Lot de 12 bouteilles blanc RIEUTORT Côtes de Gascogne	9 000
279	Lot de 12 bouteilles blanc RIEUTORT Côtes de Gascogne	9 000
280	Lot de 12 bouteilles blanc RIEUTORT Côtes de Gascogne	9 000
281	Lot de 18 bouteilles blanc RIEUTORT Côtes de Gascogne	13 000
282	Lot de 12 bouteilles GÉRARD BERTRAND Naturae Syrah Rosé	10 000
283	Lot de 12 bouteilles GÉRARD BERTRAND Naturae Syrah Rosé	10 000
284	Lot de 12 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	8 000
285	Lot de 12 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	8 000
286	Lot de 12 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	8 000
287	Lot de 12 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	8 000
288	Lot de 12 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	8 000
289	Lot de 18 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	12 000
290	Lot de 24 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	16 000
291	Lot de 24 bouteilles rouge DOMAINE VAILLIÈRES Gaillac	16 000
292	Lot de 12 bouteilles blanc FABLE Chardonnay	7 000
293	Lot de 12 bouteilles blanc FABLE Chardonnay	7 000
294	Lot de 12 bouteilles blanc FABLE Chardonnay	7 000
295	Lot de 12 bouteilles blanc FABLE Chardonnay	7 000
296	Lot de 18 bouteilles blanc FABLE Chardonnay	10 000
297	Lot de 24 bouteilles blanc FABLE Chardonnay	14 000
298	Lot de 12 bouteilles rouge JOËL DELAUNAY Blanc de Lys Gamay	8 000
299	Lot de 17 bouteilles rouge JOËL DELAUNAY Blanc de Lys Gamay	11 000
300	Lot de 12 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	10 000
301	Lot de 12 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	10 000
302	Lot de 12 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	10 000
303	Lot de 12 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	10 000
304	Lot de 12 bouteilles blanc JOËL DELAUNAY Val de Loire Chardonnay	9 000
305	Lot de 12 bouteilles blanc JOËL DELAUNAY Val de Loire Chardonnay	9 000
306	Lot de 12 bouteilles LE GRAND BALLON Sauvignon blanc	8 000

307	Lot de 12 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	10 000
308	Lot de 12 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	10 000
309	Lot de 12 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	10 000
310	Lot de 18 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	15 000
311	Lot de 24 bouteilles JOËL DELAUNAY Les Cabotines Touraine Rosé	20 000
312	Lot de 6 bouteilles rosé LA CROIX DES LOGES Cabernet Anjou	5 000
313	Lot de 6 bouteilles rosé LA CROIX DES LOGES Cabernet Anjou	5 000
314	Lot de 18 bouteilles rosé LA CROIX DES LOGES Cabernet Anjou	15 000
315	Lot de 6 bouteilles rouge SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL	6 000
316	Lot de 6 bouteilles rouge SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL	6 000
317	Lot de 12 bouteilles rouge SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL	12 000
318	Lot de 12 bouteilles rouge SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL	12 000
319	Lot de 12 bouteilles rouge SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL	12 000
320	Lot de 3 bouteilles de champagne brut HEIDSIECK MONOPOLE	9 000
321	Lot de 3 bouteilles de champagne brut HEIDSIECK MONOPOLE	9 000
322	Lot de 3 bouteilles de champagne brut HEIDSIECK MONOPOLE	9 000
323	Lot de 6 bouteilles de champagne brut HEIDSIECK MONOPOLE	18 000
324	Lot de 6 bouteilles de champagne brut HEIDSIECK MONOPOLE	18 000
325	Lot de 3 bouteilles de champagne brut LAFITTE	10 000
326	Lot de 3 bouteilles de champagne brut LAFITTE	10 000
327	Lot de 6 bouteilles de champagne brut LAFITTE	20 000
328	Lot de 3 bouteilles de champagne POMMERY	14 000
329	Lot de 3 bouteilles de champagne POMMERY	14 000
330	Lot de 3 bouteilles de champagne POMMERY	14 000
331	Lot de 6 bouteilles de champagne POMMERY	28 000

Visites des lots 85 à 331 mercredi 2 décembre 2026 de 7h30 à 9h 10 rue des frères GUEPY à Ducos

ORDRE DE PORTER LES ENCHERES POUR MON COMPTE

si PARTICULIER : NOM et prénom :

si SOCIETE : Nom de la société
et cachet commercial

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE: FAX : EMAIL :

BANQUE : COMPTE :

N° de Ridet (si société) :

demandons à Maître Xavier LOMBARDO, Huissier de Justice, Commissaire-priseur chargé de l'administration provisoire de l'étude de feu Maître Laurence POTEL, d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous, pour le prix maximum indiqué hors taxes (TGC 6%) et hors frais (9% hors taxes soit 9,54% TGC incluse) lors de la VENTE AUX ENCHERES indiquée ci-dessous.

(Exemple: Mise à Prix 100.000 F, offre maximum hors frais et hors tgc 200.000F, Me LOMBARDO partira de la mise à prix et non du montant de l'offre et montera les enchères pour vous comme si vous étiez présent. Si les enchères s'arrêtent au-dessous de l'offre maximum, par exemple 150.000 F, l'adjudication sera le montant de cette dernière enchère; par contre, Me LOMBARDO ne portera aucune enchère au-delà du montant indiqué en tant qu'offre maximum. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter l'étude.)

Liquidations judiciaires des Stés BRIVANTHYS, PHYTOCAL, MENUISERIE LEON, BAT ACTI, BROUSSE SERVICE EXPRESS du **02/12/2026** à **98800 NOUMÉA**

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque à l'ordre de Maître Xavier LOMBARDO Commissaire-Priseur

N° de Lot	Descriptif du lot	Offre maximum en F CFP hors frais et hors TGC	Prix adjugé hors frais et hors TGC

DATE : ***SIGNATURE :***

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LA VENTE ET SON DEROULEMENT :

ARTICLE 1
La vente est publique et a lieu aux enchères.
L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant ; faute de paiement comptant, l'objet sera revendu à la folle enchère sans mise en demeure ni aucune formalité de justice aux risques et périls de l'adjudicataire, le commissaire-priseur appréciant, sous sa seule responsabilité les cas de folle enchère.
Le fol enchérisseur sera tenu de la différence entre son prix et le prix de la revente sans pouvoir prétendre à l'excédent, s'il y en a un, cet excédent revenant au requérant.

En cas de règlement par chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la plus prochaine vente.

En cas de double enchère, (enchères simultanées sur le même objet), l'objet sera remis en vente et le public admis à nouveau à enchérir ; il sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

ARTICLE 2
Un minimum d'enchérisseurs est nécessaire pour ouvrir une vacation. Ce minimum est déterminé pour chaque vente par le commissaire-priseur. En conséquence, le commissaire-priseur se reserve le droit, dans l'intérêt des parties, de ne pas ouvrir la vacation si le nombre d'enchérisseurs est insuffisant compte tenu de la nature et/ou de la quantité des biens à vendre.

ARTICLE 3
Le montant minimum de l'enchère est fixé par le commissaire-priseur, le pas d'enchère également.
Les mises aux enchères ont lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de la vente.
Le commissaire priseur se réserve toutefois le droit de :
" s'écarter de l'ordre du catalogue,
" réunir ou diviser des lots,
" retirer des effets mis en adjudication et qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance même après enchères dépassant la mise à prix.

Les lots modifiés au moment de la vente par rapport au catalogue, seront précisés. Les modifications seront mention-nées sur une liste complémentaire et/ou seront précisés au moment de la mise aux enchères.
Les lots présentant une date de mise à disposition particulière seront précisés au plus tard au moment de la vente.
Des réunions de lots peuvent être proposées dans le catalogue, mais les acheteurs ont la faculté d'en demander d'autres. Le commissaire-priseur se réserve cependant le droit de ne pas donner suite à ces demandes si elles paraissent trop compliquées ou pour des lots trop éloignés n'ayant pas de rapport.
Lorsque la faculté de réunion est proposée, elle sera annoncée avant la présentation du premier lot de la réunion. Les lots seront adjugés provisoirement séparément et ensuite réunis. Lors de la réunion, la nouvelle enchère, au minimum supérieure de 10 % du montant total adjugé séparément, sera annoncée et les enchères pourront reprendre. S'il n'y a pas preneur, les lots seront définitivement adjugés aux enchérisseurs précédents.
Demande de réunion de l'ensemble des lots de la vente :
Cette demande devra être faite avant le début de la vente, par écrit, avec une offre chiffrée. Elle devra être accompagnée d'une caution bancaire ou bien du versement effectif d'un montant compris entre 20 % et 50 % de l'offre suivant l'importance de celle-ci, le commissaire-priseur se réservant la possibilité de ne pas accepter cette demande.
Cette demande de réunion finale sera annoncée avant le début de la vente.
Comme précédemment, les lots seront adjugés provisoirement séparément ou en sous-ensembles. La règle de surenchère finale étant la même que précédemment : l'offre globale devra être supérieure d'au moins 10 % des enchères provisoires. L'acheteur intéressé par l'ensemble aura la faculté de surenchérir sur son offre précédente.
Le commissaire-priseur se réserve toutefois le droit de ne pas donner suite à ces surenchères s'ils estiment ne pas détenir de garantie de paiement suffisante.
Dans le cas ou une réunion finale est annoncée, d'autres acquéreurs pourront se déclarer en cours ou en fin de vente, à condition de remettre les garanties de paiement nécessaires et suffisantes (voir ci-dessus).
D'autres formes de réunion sont possibles. Elles seront étudiées à la demande et annoncées avant le début de la vente.

ARTICLE 4
Les cotes, volumes,quantités, kilométrages et qualités figurant dans le catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garantis, le plus ou le moins devant faire le gain ou la perte de l'adjudicataire; les effets sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune garantie notamment d'état, de dénomination, de désignation, pour défaut d'ancienneté, d'authenticité et sans recours possible contre qui que ce soit pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée.
L'adjudicataire est réputé compétent et avoir pris connaissance des éventuelles erreurs de descriptif ainsi que des défauts ou imperfections des effets avant la mise aux enchères une ou plusieurs expositions préalables à la vente lui ayant permis de se rendre compte de l'état et de la nature des objets mis en vente; en conséquence, l'adjudicataire ne bénéficiera d'aucune action soit en résolution, soit en dommages-intérêts, soit en diminution de prix.
Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles.
L'adjudication a toujours lieu aux risques et périls de l'adjudicataire.
Les matériels sont vendus sans logiciel. Si des logiciels se trouvaient néanmoins dans les matériels au moment de l'enlèvement, l'acheteur s'obligerait soit à les détruire, soit à en déclarer la présence au fournisseur en vue d'en obtenir la licence d'exploitation.
Tous les lots s'entendent démontés au 1er raccord ou 1ère bride.

ARTICLE 5
Les enchères peuvent être émises verbalement, téléphoniquement, par ordre d'achat ; L'ordre d'achat doit être adressé par écrit, accompagné d'une garantie de paiement.
L'ordre d'achat doit, à peine de nullité, comporter la désignation de l'objet sur lequel on souhaite enchérir, indiquer sa référence au catalogue de la vente ainsi que le prix maximum au-delà duquel on ne désire plus enchérir ; ce prix s'entendant hors frais et taxes.
Les enchères téléphoniques ne seront acceptées qu'après dépôt d'un chèque ou d'une garantie bancaire.
Pour être retenus les ordres écrits devront être accompagnés :
- pour une offre ferme : d'un chèque de garantie du montant en principal de l'offre plus les droits et frais de 9,54% (TGC 6% incluses) ;
- pour une offre variable (de xF à xF) d'un chèque de garantie du montant maximum de l'offre plus les droits et frais de 9,54% (TGC 6% incluses)
Ce montant de garantie peut également se faire par virement bancaire à condition que le montant soit passé au crédit, la veille de la vente avant 15h00, sur le compte suivant :
Me Xavier LOMBARDO - Compte clients - BCI TRIANON
Code Banque 17499 Code Guichet 00010 Compte n° 16138102061 RIB 08
FR 76 1749 9000 1016 1381 0206 108 code BIC BCADNCNN

ARTICLE 6
Les enchères ne seront admises qu'autant qu'elles seront portées par des personnes capables.
Le commissaire-priseur pourra exiger une caution bonne et solvable des adjudicataires non seulement pour le paiement du principal, mais aussi pour l'exécution des clauses et conditions de la vente, à peine de refus d'inscription. Cette caution pourra prendre la forme d'un chèque établi à l'ordre du Commissaire-Priseur, signé et laissé en blanc.
Le commissaire-priseur se réserve la faculté d'écarter de la vente tout soumissionnaire ou enchérisseur qui ne lui paraîtrait pas présenter des garanties suffisantes. Le commissaire-priseur n'a pas, dans ce cas, à motiver sa décision qui n'est pas susceptible de recours. De même, il peut ne pas admettre à la vente les enchérisseurs verbaux qui ne sont pas en mesure de justifier sur-le-champ de leur identité et de leur adresse.
Le Commissaire-priseur peut exclure de ses ventes :
- tout enchérisseur qui aurait manqué à ses engagements lors de précédentes ventes,
- tout adjudicataire qui se serait préalablement signalé à l'attention du commissaire-priseur par des agissements frauduleux ou par la non exécution d'engagements contractés à l'occasion d'une précédente opération: enchère fictive, enlèvement irrégulier, chèque sans provision, non respect des conditions particulières, agressivité, violences verbales ou physiques, trouble de la vente de par ses propos ou attitude etc...

Suivant la gravité des faits reprochés, l'exclusion peut être temporaire ou définitive.
Il est rappelé aux amateurs :
- que pour des raisons de sécurité, le port de chaussures fermées est obligatoire sur les sites de visites et de ventes
- que les enfants mineurs doivent être accompagnés et surveillés par leurs parents ou leurs accompagnateurs. La participation aux enchères leur est interdite.
- que les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte des lieux de vente tant en intérieur qu'en extérieur.

ARTICLE 7
Au cas où des objets appartenant à l'Etat, à des Administrations publiques territoriales ou reconnues d'utilité publique, à des organisme divers, où qui ne sont pas dans le commerce, ou qui portent une mention indiquant leur inaliénabilité, se trouveraient être adjugés, l'adjudicataire serait contraint d'en effectuer la restitution à première réquisition, et ce, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, le prix d'adjudication et des frais lui étant seul remboursé.

LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

ARTICLE 8
L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais légaux de 9% ainsi que la TGC de 6% sur l'ensemble, soit 9,54% taxes incluses.
Il paiera comptant, en Francs C.F.P., au commissaire-priseur le prix principal de son adjudication augmenté des droits d'Enregistrement et autres taxes dus au Service de l'Enregistrement, de la Taxe Générale à l'importation s'il y a lieu, des émoluments et autres droits proportionnels dus au commissaire-priseur tels qu'ils sont établis au tarif. (Dél n° 299 du 22/03/94 modifiée). Règlement en espèces, plafonné à 119 300 xpf frais inclus (décret n°2018/284 du 18 avril 2018 art D.112-3 du Code Monétaire et Financier)
Il est rappelé qu'en application de l'article R 344-1 du code national de la route rendant applicable l'article L325-1-1 dudit code en Nouvelle Calédonie, relatif à la confiscation des véhicules par les juridictions judiciaires pénales : "si la confiscation est ordonnée, le véhicule est remis au service des domaines en vue de sa destruction ou de son aliénation. Les frais d'enlèvement et de garde en fourrière sont à la charge de l'acquéreur".
Le commissaire-priseur pourra exiger la signature de l'adjudicataire sur le procès-verbal de vente et sur le décompte du prix de vente qui demeurera annexé audit procès-verbal.

ARTICLE 9
Aussitôt l'adjudication prononcée, l'adjudicataire est tenu de déclarer ses nom, prénoms et adresse, de signer, le cas échéant, le bon qui lui sera remis,et de remettre en garantie, au commissaire-priseur ou à l'un de ses assesseurs, le montant de l'adjudication et des 9,54 % (TGC 6% incluses) de frais légaux.
Pour être effectif, le paiement comptant du prix d'adjudication, augmenté des frais et taxes se fera :
- soit en espèces (plafonnées à 119 300 xpf cf art.8 ci-dessus)
- soit par chèque à l'ordre du commissaire-priseur avecr présentation de 2 pièces d'identité ;
- soit par chèque certifié, sinon par chèque accompagné obligatoirement d'une lettre de garantie de paiement de la banque, selon les cas;
- par virement bancaire dans les formes et délais fixés par le commissaire-priseur ;
En cas de défaillance de l'acheteur, l'acompte versé à titre de garantie pour participer à la vente sera conservé à titre de dommages intérêts.
A l'expiration du délai d'un mois, après une mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 25000 FCFP.
L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère.

ARTICLE 10
En cas de vente à terme faite sur la demande écrite du requérant, le prix sera payable, dans les délais fixés aux conditions particulières de la vente, entre les mains de Maître Xavier LOMBARDO, commissaire-priseur.
Les adjudicataires paieront en sus des frais de recouvrement fixés aux conditions particulières de la vente, mais ceux qui se libéreront comptant seront affranchis de ces frais.
Le requérant renonce au droit de responsabilité du prix de la vente établi en sa faveur par la loi contre le Commissaire-priseur, lui ayant expressément demandé, dans l'intérêt de la vente, d'accorder les délais fixés aux conditions particulières aux adjudicataires.

LE TRANSFERT DE PROPRIETE ET LES GARANTIES

ARTICLE 11
Les acquéreurs sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.
A compter de l'adjudication, le vendeur ou le commissaire-priseur ne sauraient être tenus pour responsables de la disparition partielle ou totale de l'objet adjugé ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés

L'ENLEVEMENT DES EFFETS ADJUGES

ARTICLE 12
Les enlèvements ne sont autorisés que sur présentation de la facture après paiement effectif complet.
L'enlèvement des effets adjugés devra être effectué par l'adjudicataire immédiatement ou dans les délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la mise en vente, sous sa seule et entière responsabilité, à ses frais et ses risques et périls.
L'enlèvement des effets adjugés est, sauf stipulation contraire, obligatoire.
La revente sur site par l'adjudicataire est interdite.

Dans le cas où l'adjudicataire ne ferait pas procéder à l'enlèvement des effets à lui adjugés, dans les délais qui lui sont impartis, le vendeur se réserve le droit de réclamer réparation des préjudices que pourraient lui causer ce retard ou des préjudices pouvant être causés à des tiers et notamment à des adjudicataires d'autres effets.
Le requérant et/ou le commissaire-priseur se réservent la possibilité de les faire enlever et stocker aux frais de l'adjudicataire - ou encore de les faire transporter à l'adresse indiquée par l'adjudicataire- et ce, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

En dernier ressort le requérant pourra également décider de considérer les lots achetés comme abandonnés à partir de 18 heures du dernier jour prévu pour les enlèvements. Il disposera de ces lots à partir de cet instant et pourra alors, soit les revendre, les détruire ou les ferrailler.

Dans tous les cas les frais inhérents seront à la charge du ou des adjudicataires et lui ou leurs seront facturés.
Dans le cas où un délai ou sursis est accordé, cette stipulation, n'étant qu'une facilité accordée aux adjudicataires, ne peut faire échec à l'application du présent article.
Sans pour cela apporter dérogation ou novation à l'application de cette clause, le commissaire-priseur se réserve en cas de non-paiement, de retenir l'objet adjugé et, le cas échéant, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage jusqu'à parfait paiement.

ARTICLE 13
L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter par toute personne qui travaillera pour son compte et à son nom, les lois et réglementation en vigueur, et notamment les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure. Il s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

ARTICLE 14
Dans le cas où l'enlèvement de l'effet adjugé nécessiterait la démolition d'un bien mobilier ou immobilier, l'adjudicataire ne pourra y procéder à ses frais, qu'avec l'autorisation expresse du propriétaire dudit bien.

Le commissaire-priseur et le requérant ne peuvent en aucun cas et sous aucun prétexte être rendus responsables des dégâts et dommages de quelques nature qu'ils soient causés tant aux locaux, à l'immeuble où il est procédé, qu'aux objets acquis par des tiers acquéreurs, à l'occasion de démontage et d'enlèvement de tous objets, matériel, installations quelconques vendus.
Le vendeur pourra exiger de l'adjudicataire le dépôt d'un montant de garantie, préalablement à toute opération d'enlè-vement, afin de garantir les dommages pouvant être causés à ses biens mobiliers ou immobiliers ou à ceux appartenant à des tiers.

ARTICLE 15
Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites.
Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de la vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableaux de commande des machines.

ARTICLE 16
L'adjudicataire dont l'effet à lui adjugé empêche ou gêne l'enlèvement d'un autre effet, devra faire procéder à l'enlèvement dudit effet dans les 24 heures suivant la notification qui pourrait lui être faite par le commissaire-priseur.
A défaut, le vendeur pourra faire procéder à l'enlèvement pour le compte et aux frais de l'adjudicataire et sous la responsabilité de celui-ci.
ARTICLE 17
L'adjudicataire, qui aura du fait du retard dans l'enlèvement empêché ou gêné l'enlèvement d'un autre effet adjugé, sera tenu de réparer le préjudice qui pourrait être causé au propriétaire dudit effet.

RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS EFFETS

ARTICLE 18
Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires.
Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993) si elles n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité

ARTICLE 19
Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le catalogue de la vente ou indiquées lors de la mise aux enchères.

ARTICLE 20
Les machines non-dangereuses et non-conformes, sont vendues inaptes à la mise en production.
Elles pourront être vendues dans l'état :
1 - à une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français.
Il incombera à l'acheteur de se mettre en conformité avec la législation du pays d'exploitation.
2 - à une personne physique ou morale ayant qualité de revendeur, récupérateur, reconstructeur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.
3 - à tout acheteur pour source de pièces détachées et qui reconnaîtra par écrit ne pas remettre ou céder pour tel le matériel en exploitation.
4 - à un exploitant artisan travaillant seul, qui s'engagera par écrit en connaissance de cause à mettre la dite machine en conformité avec la législation, sous sa responsabilité, avant toute mise en production et renoncera à toutes poursuites à l'égard du vendeur pour ce motif.

ARTICLE 21
Les machines reconnues dangereuses et non-conformes ne pourront être cédées qu'aux catégories 1 et 2 de l'article précédent.
Les acheteurs s'engagent formellement aux respects des critères ci-dessus au travers de l'acceptation des conditions générales et particulières de vente.

ARTICLE 22
Les dispositions des articles 18 à 21 ne sont pas applicables dans le cas de vente judiciaire pratiquée après jugement prononçant la liquidation judiciaire du vendeur.

DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 23
En tout état de cause, il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales de vente. Dans les cas où l'adjudi-cataire émettrait des réserves générales ou particulières dérogeant aux présentes conditions, ces réserves seront réputées nulles et non écrites sans que le vendeur ou ses mandataires aient à l'en informer expressément.

ARTICLE 24
Pour tout litige, il est fait attribution expresse aux juridictions territorialement compétentes.

ARTICLE 25
Le fait de porter une enchère, en salle, par ordre d'achat ou par téléphone, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessus énoncées.

Les présentes conditions se trouvant reproduites dans le catalogue de la vente et/ou affichées sur les lieux de la vente, l'enchérisseur ne pourra invoquer l'ignorance de celles-ci.